



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Lotissements communaux : 'Les Pinsons' - 'Le Chant des Oiseaux'
- 'Condamine 2' - avenant n° 1 aux marchés VRD et Eclairage
Public**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060449

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Lotissements communaux : 'Les Pinsons' - 'Le Chant des Oiseaux'
- 'Condamine 2' - avenant n° 1 aux marchés VRD et Eclairage
Public**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 21 janvier 2003, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de VRD et Eclairage Public des lotissements communaux : « Les Pinsons » - « Le Chant des Oiseaux 2 » et « Condamine 2 » réalisés sous convention de mandat par la SEMIE de Niort dont le Cabinet NICOLET assure la maîtrise d'œuvre.

L'entreprise BONNEAU de Sainte-Ouene a été retenue pour les travaux VRD et l'entreprise FORCLUM pour les travaux d'Eclairage Public.

Les montants des marchés initiaux étaient de

- Lot n° 1 – VRD..... 447 498,29 € TTC
- Lot n° 2 – ECLAIRAGE PUBLIC..... 35 683,26 € TTC

Les avenants ont pour objet :

- Lot n° 1 – VRD

Pour le lotissement « Les Pinsons », la Mairie de Niort, à la demande des colotis, a modifié le lotissement : suppression d'une liaison voirie directe (sauf piétons) entre la rue des Piverts et la rue d'Antes, suppression d'espaces non clos à l'entrée des parcelles, création de stationnements complémentaires sur Domaine Public.

Par ailleurs, sur les trois lotissements, plusieurs modifications mineures demandées par les services techniques municipaux sont également à prendre en compte :

- . mini bassin d'orage : compléments de cailloux, mise en place de bordures type P1
- . modification de certains revêtements de trottoirs et chaussées
- . adaptation des fosses et plantations
- . mise en place de potelets en fonte
- . complément de raccordement eau potable
- . suppression des grilles d'arbres
- . modification de la signalisation
- . mise en place d'arceaux de protection d'arbres
- . Sujétions diverses.

1 – Lotissement « Les Pinsons »
Total TTC (phase provisoire + phase définitive)..... - 4 291,65 €

2 – Lotissement « Le Chant des Oiseaux 2 »
Total TTC (phase provisoire + phase définitive)..... - 3 193,09 €

3 – Lotissement « Condamine 2 »
Total TTC (phase provisoire + phase définitive)..... + 7 806,45 €.

Lot 2 – ECLAIRAGE PUBLIC

Pour le lotissement « Les Pinsons » en accord avec les services techniques de la Mairie, l'entreprise a du intervenir en urgence à la suite d'un acte de vandalisme au niveau d'un câble d'éclairage : dégagement et réalisation de boîte de jonction souterraine.

- Lotissement « Les Pinsons » :
Total TTC (phase provisoire + phase définitive)..... + 435 ,34 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 1 ci-annexé aux lot 1 : VRD et 2 : éclairage public.
- autoriser la SEMIE agissant pour le compte de la Ville de Niort par voie de mandat à signer les avenants.

Nouveaux montants des marchés

Lot 1 – VRD	MARCHE INITIAL	AVENANT n° 1	NOUVEAU MONTANT
Montant 1 + 1	374 162,45	+ 268,98	374 431,43
TVA 19,60 %	73 335,84	+ 52,72	73 388,56
TOTAL TTC	447 498,29	+ 321,70	447 819,99

Lot 2 – Eclairage Public	MARCHE INITIAL	AVENANT n° 1	NOUVEAU MONTANT
Montant 1 + 1	29 835,50	+ 364,00	30 199,50
TVA 19,60 %	5 847,76	+ 71,34	5 919,10
TOTAL TTC	35 683,26	+ 435,34	36 118,60

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 12

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN